

L'écho

DE FEYZIN

L'ACTU DE LA VILLE EN 12 PAGES - #206 - FÉVRIER 2021



Le Fort de Feyzin poursuit sa transformation

**COVID-19 :
LA VACCINATION
GRAND PUBLIC
P.5**

**ZOOM SUR
LE BUDGET 2021
P.8**





CÉRÉMONIE DU 4 JANVIER

Lundi 4 janvier, face à la stèle du souvenir située sur le CD 12, élus, officiels et membres des services d'incendie et de secours ont rendu un hommage aux 18 victimes et aux nombreux blessés du drame industriel de 1966. Cette année, les Feyzinois n'ont pas pu se joindre à la commémoration en raison de la crise sanitaire.



MON BEAU SAPIN...

Dès le lundi 4 janvier, la Ville a collecté les sapins naturels installés chez vous pendant les fêtes. Pendant cette période, les 10 points de collecte répartis dans les quartiers ont été ramassés quotidiennement par les services municipaux pour donner une seconde vie aux conifères, faite de compost.

L'AFRIQUE S'INVITE À LA MÉDIATHÈQUE

Du 11 au 30 janvier, la médiathèque a accueilli le travail de l'anthropologue Anne Grosfilley. À travers une exposition colorée et des ateliers ludiques, le public était invité à découvrir le wax, une étoffe née à la fin du 19^e siècle, fruit d'une longue histoire entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie.



LES JEUNES ENGAGÉS POUR L'ENVIRONNEMENT

Mercredi 13 janvier, dans le cadre de la commission Développement durable, les jeunes du Corner ont rencontré deux volontaires d'Unis-Cité qui mènent des actions en faveur de l'écologie. Un partenariat entre les deux structures et le pôle Cadre de vie va notamment permettre la construction de nichoirs pour hirondelles au Fort de Feyzin.



ÇA S'EST PASSÉ À FEYZIN

CE MOIS DE JANVIER A VU LE COUVRE-FEU NATIONAL ÊTRE ÉTENDU DÈS 18 HEURES, COMPROMETTANT AINSI D'AVANTAGE NOS INTERACTIONS FAMILIALES OU AMICALES. En guise d'étape supplémentaire dans la lutte contre la Covid-19, la campagne de vaccination a été élargie au grand public, en particulier pour les personnes âgées de plus de 75 ans et celles présentant un risque élevé de développer des formes graves. Avant son lancement, j'ai participé au Comité local de cohésion territoriale en compagnie des autorités sanitaires et préfectorales. J'ai notamment proposé l'implantation d'un centre de vaccination dans la commune, demande qui ne répond pas à l'objectif national d'un lieu de vaccination pour 100 000 habitants. À Feyzin, nous avons estimé le nombre des plus de 75 ans pouvant bénéficier de cette première salve de vaccination grand public à un peu moins de 800 personnes. La Ville et ses services se tiennent donc aux côtés de celles et ceux qui souhaitent se faire vacciner en proposant une aide pour la prise de rendez-vous et le déplacement jusqu'au centre de vaccination.

Murielle LAURENT
Le Maire de Feyzin



NOURRIR LES OISEAUX L'HIVER

Samedi 16 janvier, les amoureux de la nature avaient rendez-vous au Fort pour suivre un atelier ludique avec la Ligue pour la protection des oiseaux du Rhône. À partir de citrons, pamplemousses ou oranges, petits et grands se sont amusés à élaborer des mangeoires pour nourrir les oiseaux l'hiver.



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE DANS LES ÉCOLES

Jusqu'au vendredi 29 janvier, les écoliers et le personnel de restauration se sont mobilisés pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Motivés par une pesée quotidienne à la cantine, les jeunes feyzinois étaient alors invités à participer à un défi original : faire baisser le volume des déchets jour après jour !



PREMIÈRES NEIGES...

Le week-end du 16 janvier, Feyzin n'a pas été épargnée par les températures hivernales et les chutes de neige qui se sont abattues sur l'ensemble de la région. Pour l'occasion, la ville a revêtu son beau manteau blanc épais de quelques centimètres.

L'ACTU DU MOIS



MaPrimeRénov' accessible à tous les propriétaires

Depuis le 11 janvier, MaPrimeRénov' a été élargie à tous les propriétaires, sans conditions de revenus. L'aide publique à la rénovation énergétique des logements - qui remplace le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) - permet de financer des travaux pour améliorer le confort d'un logement. Il est désormais ouvert aux propriétaires (occupants ou bailleurs) et aux copropriétés pour les travaux dans les parties communes. En pratique, il permet de financer des travaux d'isolation, de chauffage ou de ventilation en passant par un professionnel certifié Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Les propriétaires occupants et les copropriétaires peuvent dès aujourd'hui déposer leur dossier sur www.maprimerenov.gouv.fr. Pour les propriétaires bailleurs, la démarche sera possible à partir de juillet 2021.

Trouver un professionnel labellisé ou les travaux à réaliser ? En estimer le budget nécessaire ? Contactez un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 ou sur www.faire.gouv.fr

SOLIDARITÉ

Une boîte à partage à la Maison de l'Emploi

Aussi connue sous le nom de boîte à échanges, à dons ou à troc, la boîte à partage encourage les usagers de la Maison de l'Emploi à donner et/ou récupérer des objets sans limite, ni contrôle. Livres, matériel informatique, vêtements ou encore jouets, tous les objets du quotidien qui peuvent être utiles à chacun sont acceptés ! Installée dans le nouvel espace ressources, la boîte à partage donne une seconde vie à vos objets mais aussi valorise le partage, la récupération et le réemploi pour ainsi sortir du "tout-jetable".

MOBILITÉ ACTIVE

LE COUP DE POUCE VÉLO PROLONGÉ !

Vous souhaitez faire réparer votre bicyclette avant de reprendre la route ?

Le Coup de Pouce Vélo de l'État prend en charge jusqu'à 50 euros d'un montant hors-taxe pour la remise en état d'un vélo au sein d'un réseau de réparateurs référencés sur www.coupdepoucevelo.fr. Près de Feyzin, l'association Janus France et son atelier de réparation basé à Venissieux sont labellisés par ce dispositif national qui a été prolongé jusqu'au 31 mars 2021 et qui a déjà bénéficié à 12 Feyzinois depuis sa mise en place.

Informations et prise de rendez-vous à l'association Janus France (47, boulevard du docteur Coblod à Venissieux) au 07 49 43 74 78.



RENDEZ-VOUS NATURE

Comment concilier jardinage et environnement ?

Préparer son jardin tout en prenant soin de la nature qui nous entoure, c'est le credo des Rendez-vous nature ! Le 24 février au Fort de Feyzin (18h30), l'association G'Reine des prés vous donne 8 clés pour bâtir un jardin respectueux de l'environnement. Toujours dans l'ancienne forteresse, le 6 mars à 9h30, la LPO du Rhône vous aide

à aménager votre jardin de manière à accueillir des animaux qui se révéleront être de précieuses aides. L'inscription est obligatoire au 06 11 70 13 79 ou à contact@lefortdefeyzin.fr. Le programme des Rendez-vous nature - sorties, ateliers et conférences autour de la biodiversité des Grandes terres - est à retrouver sur www.ville-feyzin.fr



COVID-19

Tout savoir sur la vaccination grand public

En janvier, la campagne vaccinale contre la Covid-19 a été élargie au grand public et en particulier aux personnes âgées de plus de 75 ans.

Depuis le 18 janvier, la vaccination est ouverte aux personnes volontaires âgées de plus de 75 ans. Elle l'est également, quel que soit leur âge, aux personnes vulnérables aux formes graves du virus (atteints de cancer, maladies rares ou de trisomie 21) sur ordonnance du médecin traitant.

Comment prendre rendez-vous ?

Avant de se rendre dans un lieu de vaccination, il est indispensable de prendre rendez-vous. Plusieurs moyens sont à disposition comme le numéro vert 0 800 009 110 (ouvert 7j/7, de 6h à 22h) ou le site internet www.sante.fr. Il est aussi possible de contacter un centre de vaccination. Leur emplacement est décidé par la Préfecture du Rhône et l'Agence Régionale de Santé selon l'objectif d'un centre pour 100 000 habitants. Le plus proche de Feyzin est le Comité Départemental d'Hygiène Sociale

(CDHS) de Vénissieux joignable au 04 23 10 10 10 (numéro unique pour joindre les centres du Rhône, du lundi au samedi de 8h à 18h).

La Ville vous accompagne

En cas de difficulté pour prendre rendez-vous, la Ville de Feyzin et les agents en charge de la médiation numérique aident les volontaires à prendre rendez-vous sur l'ordinateur accessible à l'accueil de l'Hôtel de Ville. En cas de difficulté pour vous déplacer à l'un des centres de vaccination, contactez le Centre communal d'action sociale (CCAS) au 04 72 21 46 81. La vaccination grand public devrait être élargie aux personnes âgées de 65 à 74 ans à partir de fin février-début mars.

Non obligatoire, la vaccination contre la Covid-19 est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Plus d'informations sur www.ville-feyzin.fr

LA LISTE
DES CENTRES
DE VACCINATION
DANS LE RHÔNE
EST À
RETROUVER SUR
WWW.SANTE.FR

SENIORS

La campagne de vaccination à la Maison Fleurie

La campagne vaccinale contre la Covid-19 à la Maison Fleurie a débuté le 19 janvier avec la réception progressive des premières doses de vaccin. Dans le respect du protocole sanitaire et des recommandations nationales, les résidents volontaires de la Maison Fleurie ont pu se faire vacciner après l'étape de la consultation pré-vaccinale. « *Nous avons eu peu de refus, constate Hélène Jarousse, directrice de l'Ehpad. 93% des résidents ont émis un avis favorable et 26 médecins traitants ont été sollicités.* » Les résidents sont entourés du médecin coordonnateur et d'une équipe soignante pour les accompagner. Le personnel âgé de plus de 50 ans ainsi que les professionnels libéraux ont aussi eu la possibilité de se faire vacciner, toujours sur la base du volontariat.



9 879

Feyzinois ont été recensés par l'Insee à la suite d'une enquête réalisée dans la commune aux mois de janvier et février 2019. Au 1^{er} janvier 2021, Feyzin compte donc un peu moins de 10 000 habitants sur son territoire.



GRAND ANGLE



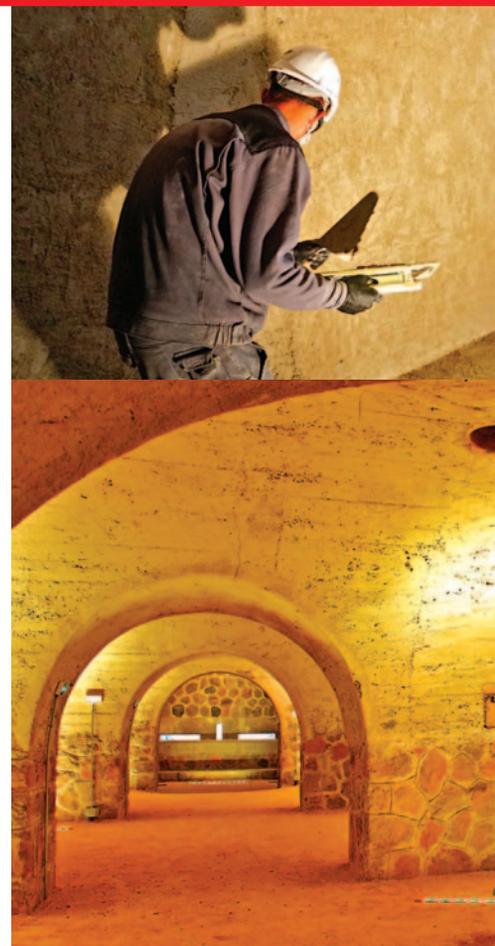
En cours de réhabilitation depuis 2006, le Fort de Feyzin poursuit sa mutation patrimoniale pour offrir aux Feyzinois un lieu de dynamisme culturel, sportif et économique ! Après plusieurs réalisations majeures, les travaux de restauration de l'acte IV ont débuté.



LA CAPONNIÈRE DOUBLE MISE EN LUMIÈRE

Entamée en 2017, la précédente tranche de rénovation a notamment permis d'aménager la caponnière double, espace voûté et semi-enterré de 600 m². Accessible par un long tunnel de 70 mètres dont l'entrée se situe au bout du passage central, cet espace majestueux est un joyau patrimonial. Nouvellement mis en lumière, le lieu restauré deviendra un espace polyvalent. Il pourra notamment accueillir une programmation d'événements culturels, de spectacles et d'expositions !

Dimanche 28 février de 8h à 17h, accompagné d'un guide, plongez au cœur de l'ancienne forteresse militaire et découvrez les secrets de la caponnière double. Plus d'informations en page 11.



LES DERNIERS AMÉN



DEUX NOUVELLES SALLES DE SÉMINAIRE

Le Fort accueille un nouvel espace de séminaire et de colloque en lieu et place de deux anciennes chambrées de soldats.

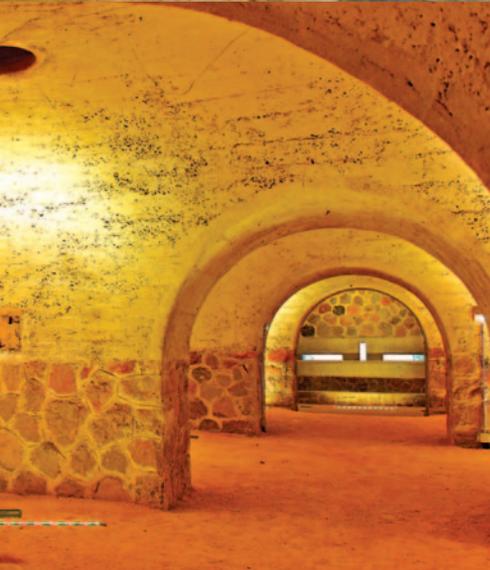
Les sols, les murs, les menuiseries et les ferronneries ont été entièrement repris. La 1^{ère} salle est disponible et modulable en trois configurations (conférence, réunion et groupe de travail) pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes. Équipée du matériel informatique nécessaire (écran de projection, vidéoprojecteur, micros...), elle a été prêtée pour la première fois le 21 janvier à la société SPIE Sud-est.



MERCI AUX MÉCÈNES DU FORT !

Ces nouveaux aménagements ne pourraient avoir lieu sans le soutien de 28 mécènes, accompagnés de dizaines de particuliers, qui jouent un rôle essentiel dans l'effort de sauvegarde du patrimoine local : Total Foundation, Alila, Broc Marché, Dallery, EM2C, Fondation solidarité by Crédit Agricole Centre-est, Green Style, Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne, Fondation du Patrimoine, Sodi, EDF, NGE Guintoli, Spirit, Vatel, Direct Trans, SPIE Sud-est, Fondation Safran, Arrogest, Charroin, Geodesk Groupe Asselio, SNB, SBCM, Bruno Petit, AGRAIN, Terenvie, AMETIS, Iguzzini et Vieilles Maisons de France.

GRAND ANGLE



EN ROUTE VERS L'ACTE IV

Dès cette année, le Fort rentre dans une quatrième phase de travaux qui concernera notamment la caserne du Parados, jouxtant le centre équestre, et l'aménagement de sa cour. À l'avenir, un restaurant verra notamment le jour pour proposer une offre de restauration sur place aux visiteurs. Parmi les autres projets qui s'égreneront jusqu'en 2026 : aménager et ouvrir la clairière de manière permanente, aménager les fossés pour une pratique sportive, développer l'attractivité touristique du site par le biais de visites guidées régulières et créer des lieux de résidence et de création artistique.



UN CHANTIER D'INSERTION

Dans le cadre de la rénovation de salles, la Ville fait appel à l'association Acta Vista, spécialisée dans les chantiers d'insertion du patrimoine, qui accompagne des demandeurs d'emploi qui se forment au métier du bâti ancien. Après la création des salles de séminaire, douze ouvriers en insertion chapeautés par Acta Vista et BAO Formation s'activent, jusqu'au 30 juin prochain, pour la rénovation d'un nouvel espace.

AGEMENTS AU FORT



EN SAVOIR PLUS

Suivez l'évolution du Fort de Feyzin et les dernières actualités sur

 www.lefortdefeyzin.fr

 @FortdeFeyzin

 @FortdeFeyzin

Une question ? Contactez l'équipe par mail à contact@lefortdefeyzin.fr

MOT DE L'ÉLU

Depuis l'ouverture quotidienne au public du site en 2013, les Feyzinois montrent chaque année un vif intérêt pour le Fort et tous les loisirs proposés. En témoignent les 79 000 visiteurs annuels qui s'y présentent pour profiter d'un lieu exceptionnel à quelques pas du centre-ville. Conscients de la diversité des publics accueillis et des enjeux du territoire communal, nous avons à cœur de poursuivre le projet de réhabilitation de l'ancienne forteresse militaire acquise par la Ville en 2003. Le nouveau cycle de restauration, quatrième du nom, qui va se dérouler pendant toute la durée du mandat montre les ambitions que nous portons pour notre Fort. Je profite de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des acteurs qui font vivre notre patrimoine historique, notamment les mécènes - particuliers comme entreprises - qui apportent quotidiennement leur pierre à l'édifice.



Claude Albenque

Conseiller municipal délégué
au projet du Fort de Feyzin

LE BUDGET 2021

RECETTES ET DÉPENSES

En matière de budget, la Ville doit respecter un grand principe : les dépenses ne doivent pas être supérieures aux recettes. Pour une ville comme Feyzin, ces dernières sont principalement issues de la fiscalité locale (75%), de dotations (7%) ainsi que de produits de services municipaux : crèche, restauration scolaire, activités périscolaires ou école de musique... (3%).



CHARGES DE PERSONNEL

La Ville emploie près de 300 personnes chaque mois. Au total, les salaires des agents municipaux représentent 45% du budget de fonctionnement, ce qui témoigne d'une maîtrise de ces charges qui dépassent souvent les 50%.



L'ÉDUCATION D'ABORD

Entretien des écoles, achats de fournitures, animations jeunesse par le Corner, projets de classes, périscolaire, rémunération des Atsem et du personnel éducatif... Plus de 30% des dépenses 2021 seront consacrées à l'éducation. Pour les élus municipaux, il s'agit de la priorité n°1.



5,9 MILLIONS

UNE FOIS TOUTES LES CHARGES PRÉVUES, C'EST COMME POUR UN MÉNAGE : LE RESTANT PERMETTRA DE RÉALISER DES GRANDS PROJETS, C'EST LE BUDGET D'INVESTISSEMENT. POUR 2021, IL S'ÉLÈVE À 5,9 MILLIONS D'EUROS.



GRANDS PROJETS 2021

Parmi les projets qui vont rythmer Feyzin, les priorités fixées par les élus pour cette année sont le déplacement des courts de tennis et l'aménagement des abords du Fort (projet plurianuel). La solidarité

tiendra aussi une place importante avec le renforcement des actions de la Maison de l'Emploi.



IMPÔTS LOCAUX

Conformément aux engagements pris en début de mandat, aucune augmentation des taux d'imposition ne sera appliquée en 2021. Après la réforme de la taxe d'habitation, les élus ne se prononcent plus sur son taux qui reste identique uniquement pour les résidences secondaires (15,14%). La taxe foncière sur les propriétés bâties (33,01%) résulte de l'addition des taux de la Métropole de Lyon et de la commune. Le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 53,74%.

PAS DE NOUVEL EMPRUNT

COMME DEPUIS 2008, LES ÉLUS N'AURONT PAS RECOURS À UN EMPRUNT POUR FINANCER DE NOUVEAUX PROJETS. IL EST PRÉFÉRÉ LE FINANCEMENT SUR FONDS PROPRES, OU EN FAISANT APPEL À DES PARTENAIRES, SOUS FORME DE MÉCÉNAT COMME POUR LE PROJET DU FORT PAR EXEMPLE.



MOBILITÉ

M6-M7 : la voie de gauche réservée au covoiturage

Depuis le 21 décembre 2020, sur l'ancienne A6-A7, la voie de gauche est réservée au covoiturage les jours de semaine. Explications.

Pour favoriser la pratique du covoiturage sur le territoire et ainsi abaisser la pollution atmosphérique et sonore, la Métropole de Lyon a ouvert des voies réservées sur les boulevards urbains M6 et M7, entre Dardilly et Pierre-Bénite, du dimanche minuit au vendredi minuit.

Quels usagers peuvent l'utiliser ?

Vous avez peut-être déjà aperçu un losange blanc allumé au-dessus de la voie de gauche en vous rendant à Lyon un jour de semaine. Il indique les nouvelles voies de covoiturage qui sont réservées aux voitures transportant au moins deux personnes, quel que soit leur âge ou leur lien de parenté, mais pas seulement. Situées dans les deux sens de circulation, elles sont également ouvertes aux véhicules Crit'Air 0, aux taxis et aux transports en commun. Au sud de Lyon, sur la M7, le tronçon se situe entre l'A450 (échangeur de Pierre-Bénite) et le musée des Confluences.

Feyzin : deux arrêts Covoit' Minute

Des aires de covoiturage et des arrêts Covoit' Minute sont aménagés par les services métropolitains pour faciliter la prise et la dépose des passagers. Le principe du Covoit'



Minute est simple : il suffit de se placer sur un arrêt et d'attendre qu'une voiture s'arrête pour embarquer. Sur les onze arrêts Covoit' Minute prévus sur le territoire métropolitain, deux arrêts seront implantés à Feyzin (route de Lyon et place Claudius Béry). Ils seront opérationnels dans les prochaines semaines. **Pour covoiturer dans la Métropole, téléchargez l'application "En covoit' GrandLyon" ou inscrivez-vous sur encovoit-grandlyon.com**

LES VOIES DE COVOITURAGE SONT OUVERTES À TOUT VÉHICULE AVEC 2 PERSONNES OU PLUS, QUEL QUE SOIT LEUR ÂGE OU LEUR LIEN DE PARENTÉ.

GRANDLYON
la métropole

LA MÉTROPOLE À FEYZIN

Pour vos déplacements, pensez au TCL à la demande !

Créée pour renforcer le maillage des transports en commun dans la Vallée de la Chimie, l'offre TCL à la demande déployée par le SYTRAL se poursuit en 2021. Destiné à tous les Feyzinois et les salariés travaillant dans la commune, le service de Transport à la Demande (TAD) permet de se déplacer à l'intérieur de la zone desservie depuis un point d'arrêt TCL. Parmi les 330 usagers réguliers, plusieurs Feyzinois ont adopté le dispositif lancé le 12 décembre 2019. « Mes trajets sont devenus beaucoup plus simples pour me rendre sur mon lieu de travail, explique Justine, salariée sur le site de Saint-Fons Belle Étoile depuis 5 ans. Mes horaires étant flexibles, je peux réserver au dernier moment, c'est très pratique ». Le service est aussi utilisé pour des trajets du quotidien comme Gérard qui a l'habitude d'utiliser la navette entre les Razes et la Bégude pour ses séances de kiné. « Je peux programmer le trajet à l'avance en fonction de mes rendez-vous », détaille le Feyzinois de 49 ans. Le service de Transport à la Demande (TAD) est disponible du lundi au vendredi (hors jours fériés) sur simple présentation d'un ticket ou d'un abonnement TCL. Pour l'utiliser, réservez votre trajet au 04 26 10 12 12 ou sur l'application mobile "TCL Vallée Chimie".

En 2021, le périmètre du Transport à la Demande (TAD) a été étendu à l'arrêt "Feyzin Château de l'Isle" de la ligne 60, accessible depuis la gare d'Oullins ou tout autre point d'arrêt TCL. Plus d'informations sur www.tcl.fr



INFOS PRATIQUES

CONTACTER LA MAIRIE

18 rue de la mairie
BP 46 - 69 552 Feyzin cedex
04 72 21 46 00

Contacteur la médiathèque
04 78 67 60 88
mediatheque@ville-feyzin.fr

Déclarer un dysfonctionnement
04 78 63 40 00
ou sur toodego.com

Éclairage public défectueux ?
04 72 21 46 46

Pharmacies de garde
au 3237 (0,34 cts/min depuis
un poste fixe) ou sur www.3237.fr

À LA MAISON DE L'EMPLOI

Les ateliers de techniques de recherche d'emploi reprennent à la Maison de l'Emploi. Chaque jeudi matin, de 9h30 à 11h, peaufinez votre CV et votre lettre de motivation avec l'aide d'un conseiller. Tous les vendredis, de 9h à 10h30, prenez part à un atelier individuel pour vous préparer à passer un entretien d'embauche. Informations et prise de rendez-vous avec un conseiller au 04 72 21 46 66 ou à maison.emploi@ville-feyzin.fr

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Pour ne pas être envahi aux beaux jours, il est encore temps de lutter contre les chenilles processionnaires, très urticantes et donc dangereuses pour l'homme et les animaux. Tout l'hiver, en complément du travail mené par les services municipaux sur l'espace public, les particuliers ont l'obligation de supprimer les nids, soit par la pose d'écopieges (colliers à installer sur les arbres touchés), soit par leur destruction. Pour ce faire, consultez des professionnels agréés qui proposent des solutions adaptées et qui possèdent les équipements nécessaires pour se protéger et intervenir en hauteur. Pour signaler un nid sur l'espace public, contactez le pôle Cadre de vie au 04 72 21 46 45. Plus d'informations sur www.chenilles-processionnaires.fr

Le service état civil est ouvert, en semaine, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Emma, Marie **LAREURE**15 décembre
Ambre, Eliane, Dominique
MARIANI.....15 décembre
Théodène, Léon, Xavier
GOUTEY MICHEL17 décembre
Hammadi **HADJ HAMAD**18 décembre
Salsabil **MOHAMADI**20 décembre
Amine **MEDFAI**28 décembre

Djamil **BOUHAMED**31 décembre

MARIAGES

Sherazade Mouna **KHARCHOUFI**
et Marouene **DJEBBI**19 décembre

DÉCÈS

Jean-Marc **ROMEAS**13 décembre

Maria Rosa **MOREIRA DIAS**

veuve **RODRIGUES**15 décembre
Claire **VALETTE**24 décembre
José, Julien **TRASTET**31 décembre
Francine, Fernande **HERBEPIN**
veuve **PROST**2 janvier
Madeleine **GUILLARD**
veuve **BESSONAT**11 janvier

TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Transports

Monsieur le Président de la métropole,
Mesdames et Messieurs les Maires de la métropole le projet de schéma directeur des transports de la mandature de la métropole doit être revu et amendé. L'est et le sud-est ne sont pas pris en compte à la hauteur ni des besoins des populations ni des enjeux écologiques. Prolongation du T6 de Hôpitaux Est à la Doua
Création d'une ligne T8 entre Bellecour et Part-Dieu
Création d'une Line T9 entre La Soie et Charpenne
Création du T10 entre gare de Vénissieux et Gerland via Saint-Fons
Une nouvelle ligne de bus entre Part-Dieu et Genas
Un transport par câble entre Francheville et Sainte Foy-Lès-Lyon

Lors du Conseil Municipal du 1^o février, nous avons demandé à la majorité municipale d'entreprendre avec nous une démarche de concertation, d'ailleurs prévue au projet, avec l'équipe dirigeante de la métropole. Il est important que le projet fasse une meilleure place : aux communes de périphérie avec une augmentation des rythmes de passage, des connexions entre villes riveraines
Des parkings relais en périphérie de nos villes
Si la politique tarifaire est une avancée pour les populations fragiles, nous voulons aller plus loin pour que les transports nous garantissent une meilleure qualité de vie.
Prenons ce dossier à bras le corps.

Sécurité

La fin d'année 2020 et les premiers jours

de la nouvelle année laissent un désolant sentiment d'insécurité. Cambriolages, vols à la tire sont fréquents et nous incitent à renouveler notre souhait de voir revenir des effectifs de police nationale ou de gendarmerie.

VOS SORTIES DU MOIS

**Dernière
minute**

En raison des mesures sanitaires évolutives, les événements programmés sont susceptibles d'être reportés ou annulés. Plus d'informations auprès des organisateurs ou sur www.ville-feyzin.fr

DÉCOUVERTE MICRO-FOLIE

Du 2 au 27 février / Médiathèque



Participez à la découverte de plus de 1 500 œuvres du musée numérique Micro-Folie installé à la médiathèque. Animation familiale dès 11 ans sur

inscription : sur place, au 04 78 67 60 88 ou à mediatheque@ville-feyzin.fr

Prochaines dates : mardi 2 février (15h), jeudi 4 février (15h), samedi 6 février (10h), mardi 23 février (15h), jeudi 25 février (15h) et samedi 27 février (10h).

BEAU MARCHÉ

Dimanches 7, 14, 21 et 28 février / 8h-12h /

Place Claudius Béry

Les producteurs et forains vous accueillent au Beau Marché chaque dimanche matin, de 8h à 12h, sur la place Claudius Béry.

DÉCOUVERTE DU JEU LE PETIT COMPOSTEUR

Mercredi 10 février / 10h30 / Médiathèque

Deux Feyzinoises, Ophélie Pitault et Fanny Roberjot, ont créé *Le Petit Composteur*, un jeu de société 100% made in France,

pour s'amuser autour du tri des déchets.

Animation familiale dès 5 ans. Inscription sur place, au 04 78 67 60 88 ou à mediatheque@ville-feyzin.fr

VISITES GUIDÉES DU FORT

Samedi 13 février / 9h et 11h / Fort de Feyzin

Nouveauté cette année, un guide vous emmène, un samedi par mois, à la découverte des richesses du Fort de Feyzin ! Deux départs de visite : 9h et 11h.

Inscription obligatoire (9 personnes par visite) au 06 11 70 13 79 ou à contact@lefortdefeyzin.fr

BOULANGERIE DU FORT

Dimanche 28 février / 8h-17h / Fort de Feyzin

Profitez d'une balade au Fort et achetez votre pain, pizza et tarte au sucre cuits au feu de bois dans les fours rénovés de la boulangerie, traditionnellement ouverte le dernier dimanche de chaque mois (8h-17h).

TOUS À LA CAPONNIÈRE !

Dimanche 28 février / 8h-17h / Fort de Feyzin

Avec un guide, découvrez la caponnière double, espace méconnu du Fort et magnifiquement mis en lumière ! Plongez au cœur de la forteresse militaire pour une immersion dans son histoire et une déambulation en couleurs dans cet espace magique.

Départ de visite toutes les 30 minutes depuis la boulangerie, entre 8h et 17h.

Inscription obligatoire (9 personnes par groupe) au 06 11 70 13 79 ou à contact@lefortdefeyzin.fr



PETITES BESTIOLES DES CHAMPS OU BOIS

Mercredi 9 février / 14h-16h / Grandes Terres

Nos forêts et nos prairies abritent une petite faune particulière : lucanes cerf-volant, papillons Sylvains, cloportes, lithobies, etc. Autant de bêtes que vous croiserez peut-être lors d'une balade à la découverte des insectes et autres arthropodes. Animation gratuite en collaboration avec Arthropologia.

Inscription obligatoire au 06 11 70 13 79 ou à contact@lefortdefeyzin.fr

LA BIODIVERSITÉ EN HIVER

Samedi 13 février / 14h-16h / Bois du Fort

Partez en balade, à la découverte de la biodiversité hivernale des bois du Fort.

Inscription obligatoire au 06 11 70 13 79 ou à contact@lefortdefeyzin.fr

LES 8 CLÉS POUR UN JARDIN VIVANT

Mercredi 24 février / 18h30-20h30 / Fort de Feyzin

Apprenez à préparer votre jardin tout en respectant l'environnement et la nature qui nous entoure. Animation gratuite en collaboration avec G'Reine des prés.

Inscription obligatoire au 06 11 70 13 79 ou à contact@lefortdefeyzin.fr

AMÉNAGER SON JARDIN POUR LA NATURE

Samedi 6 mars / 9h30-12h30 / Fort de Feyzin

Certains animaux se révèlent être de formidables auxiliaires des jardins. Comment mieux les accueillir chez soi ? Animation gratuite en collaboration avec la Ligue pour la protection des oiseaux du Rhône.

Inscription obligatoire au 06 11 70 13 79 ou à contact@lefortdefeyzin.fr

42^e ÉDITION DU RALLYE DES OISEAUX

Dimanche 14 mars / dès 7h30 / Gymnase du Cossec

Feyzin Cyclo organise son traditionnel rallye des Oiseaux, épreuve cyclotouriste de renom, qui accueille de nombreux amateurs pour ces randonnées sportives et cyclotouristiques. Au programme, 3 parcours route (de 57 à 114 km) et 2 parcours VTT (27 à 47 km). Venez nombreux découvrir ces nouveaux parcours et vous dégourdir les jambes dès le petit matin, dans un esprit convivial, pour profiter de la belle campagne du sud-est lyonnais... Départs et inscriptions dès 7h30 au gymnase du Cossec.

Plus d'informations sur feyzincyclo.jimdofree.com



Directrice de la publication : Murielle Laurent / Rédaction : Ville de Feyzin / Photographies : Ville de Feyzin, Acta Vista, Le Corner, Manon Milley, Nicolas Benneget, Thierry Fournier - Métropole de Lyon et www.pixabay.com/
Illustrations : www.freepik.com et thenounproject.com / Réalisation : Micro 5 Lyon / Papier fabriqué selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS).

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE À FEYZIN



Pour se protéger et protéger les autres.

VILLE DE



feYZIN